

En partenariat avec l'Institut Régional du Travail d'Aix-en-Provence, la DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Provence Alpes Côte d'Azur) vous propose cette année des actions d'information et de sensibilisation dans les **cinq domaines** suivants :

1. La Prévention des risques professionnels (*page 1*) ;
2. La Pénibilité au Travail (*page 1*) ;
3. Les Nouvelles Obligations de Santé au Travail dans les TPE (*page 2*) ;
4. L'Égalité Professionnelle (*page 2*) ;
5. La Santé au Travail et l'Emploi des Jeunes dans les Entreprises (*page 2*).

1. La Prévention des Risques Professionnels

Réservées aux membres des CHSCT et aux représentants du personnel des entreprises privées de la région Provence Alpes Côte d'Azur, **4 actions d'information et de sensibilisation** sont proposées en 2013, en particulier sur le thème :

- ✓ de la prévention des **risques psychosociaux** ;
- ✓ de la prévention des **risques chimiques**.

L'objectif est de fournir aux représentants du personnel **les moyens pour élaborer une démarche de prévention des risques** :

- en maîtrisant les **règles juridiques** qui s'appliquent aux problèmes de santé et de sécurité ;
- en connaissant les **ressources**, les **responsabilités** et les **limites** des actions des CHSCT ;
- en repérant les **différents acteurs concernés par le sujet** et que l'on peut mobiliser ;
- en se dotant d'outils d'analyse des **situations de travail** et de leurs **conséquences sur la santé** ;
- en maîtrisant les **outils** et les **procédures** pour mettre en place des actions concrètes.

4 actions ouvertes à tous les représentants du personnel

Avril 2013	(8 au 10 avril)	Prévention des risques psychosociaux <i>(action organisée dans les Alpes-de-Haute-Provence, à Château-Arnoux)</i>
Mai 2013	(22 au 24 mai)	Prévention des risques chimiques dans les entreprises sous-traitantes du pourtour de l'Étang de Berre <i>(action organisée dans les Bouches-du-Rhône, à Fos)</i>
Juin 2013	(3 au 5 juin)	Prévention des risques psychosociaux <i>(action organisée dans les Alpes-Maritimes, à Mandelieu La Napoule)</i>
Septembre 2013	(16 au 18 sept.)	Prévention des risques psychosociaux <i>(action organisée dans le Var, à Ramatuelle)</i>

2. La Pénibilité au Travail

Les entreprises doivent disposer d'un diagnostic des situations de pénibilité. **Trois actions** d'information et de sensibilisation sont organisées sur la **négociation** et la **prise en charge de la pénibilité au travail** pour les **membres élus des CHSCT** et les **représentants du personnel** des entreprises concernées de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

L'objectif est de fournir aux **représentants du personnel** les moyens :

- d'identifier les **situations de pénibilité** et les **postes à risques** ;
- d'analyser l'**exposition à des facteurs de pénibilité** pour en assurer la **traçabilité** ;
- de connaître les **règles juridiques** ;
- de négocier des **procédures** et de proposer des **outils** pour répondre efficacement aux problèmes engendrés par la pénibilité au travail.

3 actions ouvertes à tous les représentants du personnel

Mai 2013	(13 au 15 mai)	Prévention de la pénibilité et négociation <i>(action organisée dans le Vaucluse, à Avignon)</i>
Juin 2013	(10 au 12 juin)	Agir sur les TMS et prévenir la pénibilité <i>(action organisée dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille)</i>
	(24 au 26 juin)	Prévention de la pénibilité et négociation <i>(action organisée dans les Alpes-Maritimes, à Mandelieu La Napoule)</i>

3. Les Nouvelles Obligations en Santé au Travail dans les TPE

Une action d'information et de sensibilisation d'une journée sur les **nouvelles règles en santé au travail** est proposée aux **délégués du personnel** des entreprises privées de la région Provence Alpes Côte d'Azur (avec une priorité d'inscription à ceux du Vaucluse).

L'**objectif** est de fournir aux **délégués du personnel** les moyens pour élaborer une démarche de prévention :

- en connaissant les **principales règles juridiques** qui s'appliquent à la prévention des risques ;
- en déterminant les **outils d'analyse** de certaines situations de travail qui ont des conséquences sur la santé.

1 action ouverte aux délégués du personnel (priorité au Vaucluse)

Octobre 2013 (18 octobre) Nouvelles obligations en santé au travail dans les TPE
(action organisée dans le Vaucluse, à Avignon)

4. L'Égalité Professionnelle

La **démarche d'égalité professionnelle en entreprise**, imposée par la loi du 9 mai 2001, requiert l'implication des **partenaires sociaux** dans sa mise en œuvre. Une **action** d'information et de sensibilisation est organisée sur ce thème pour les membres des comités d'établissement et les représentants du personnel des entreprises privées de la région PACA.

L'**objectif** est de transmettre aux **IRP** les moyens :

- de repérer les phénomènes de **discrimination** et de **différenciation** entre les catégories de salariés ;
- de comprendre les **fondements des inégalités professionnelles** ;
- de connaître les **règles juridiques** et de les analyser, de façon à négocier des **procédures** et des **outils** pour lutter contre ce genre de pratiques.

1 action ouverte aux élus CE et aux délégués syndicaux

Octobre 2013 (1 au 3 octobre) Mise en œuvre d'une démarche d'égalité professionnelle dans l'entreprise
(action organisée dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille)

5. La Santé au Travail et l'Emploi des Jeunes dans les Entreprises

La **santé au travail des jeunes** et sa **prise en charge** constituent aujourd'hui un sujet préoccupant. En quelques années, la situation s'est profondément dégradée pour certains d'entre eux, et cette altération doit être analysée aussi en regard de la **détérioration des conditions de vie** de ces jeunes, pour qui l'**accès à l'emploi** et la **stabilisation** sont devenus problématiques. La journée d'étude, proposée aux **membres des CHSCT** des entreprises privées de la région Provence Alpes Côte d'Azur, nous permettra d'analyser le phénomène, de chercher des solutions et de définir des réponses adaptées.

1 journée d'étude ouverte aux élus des CHSCT

Septembre 2013 (12 septembre) La santé au travail et l'emploi des jeunes dans les entreprises
(action organisée dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille)

Modalités d'inscription

- Nous vous rappelons **qu'il faut aviser votre employeur au moins 1 mois avant la date de l'action**.
- Si vous souhaitez participer à une ou plusieurs de ces actions d'information et de sensibilisation, veuillez s'il vous plaît nous envoyer le **bulletin d'inscription** ci-joint à l'IRT (à ne pas transmettre à la DIRECCTE !) par mail, par fax ou par courrier (voir nos coordonnées au recto, un bulletin par personne, à remplir s'il vous plaît le plus lisiblement possible).
- Vous pouvez aussi vous inscrire directement en ligne sur le site de l'Institut à la page dédiée à la DIRECCTE : <http://irt.univ-amu.fr/sessions-directcte-paca>

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE PAR TÉLÉPHONE

L'INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL (IRT)

Lieu privilégié de rencontres, de réflexions, d'échanges, de coopération et de confrontation des savoirs et des pratiques entre les acteurs du monde du travail et des universitaires, l'IRT est une composante d'Aix-Marseille Université (AMU)

Pour plus d'informations... <http://irt.univ-amu.fr>

Attention, nouveau courriel pour nous adresser vos messages : irt-contact@univ-amu.fr